



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E83927

VALABLE JUSQU'AU 01/03/2026

ÉDITÉ LE 21/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/12/2007
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 05/04/2016
50 000

Raison sociale : ARNOUD & ASSOCIES

30 RUE DU 8 MAI
71130 GUEUGNON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON 501616817

Téléphone : 03 85 85 47 49
Portable : 06 31 71 77 13

Fax : 03 85 85 14 64

Siret : 501 616 817 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 11096415

Site Internet : www.gueugnon.proxiconfort.fr

E-mail : arnaud.associes@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA CRCD01-039782

Responsabilité légale :
BONIGEN NICOLAS GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA CRCD01-039782

Situation fiscale et sociale : A jour au 17/12/2024

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	01/02/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	02/03/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.